

LA RETRAITE COMPLEMENTAIRE

ET
AUJOURD'HUI ?

Même si l'USM et la FEDEM ont salué l'implication du Gouvernement monégasque pour créer la Caisse monégasque, son avant-projet de loi adressé le 24 Novembre 2020 à l'USM, remet en cause les points fondamentaux de l'avenant 21 et pour l'USM et l'URM, c'est inacceptable.

UN AVANT-PROJET DE LOI DU GOUVERNEMENT INACCEPTABLE !

L'avenant 21 prévoit que la Caisse doit être gérée par le patronat et les salariés puisque le Gouvernement n'a aucune implication financière. Seuls les employeurs et les salariés alimentent cette Caisse. Pourtant, le Gouvernement s'ingère dans la gestion de la Caisse.

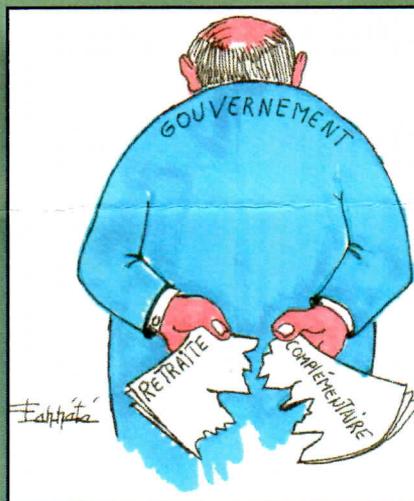
INGERENCE DU
GOUVERNEMENT DANS LA GESTION
DE LA CAISSE

Cette volonté aura des conséquences sur toutes les décisions soumises au vote d'un Comité de Contrôle tel que cela se pratique déjà à la CAR et la CCSS, c'est-à-dire, des décisions qui n'avantagent jamais les retraités et les salariés.

REMISE EN CAUSE DE
L'OBJECTIF FONDAMENTAL DE
L'AVENANT 21

L'accord signé par l'USM et la FEDEM prévoit une amélioration des pensions pour les retraités de Monaco avec un niveau de rendement permettant une revalorisation des pensions actuelles d'environ 6 %. Le Gouvernement estime que ce n'est pas « raisonnable » !

Donc, suivant ce que prévoit le Gouvernement, pas de majoration des pensions pour les retraités d'aujourd'hui, et retraites amputées pour les futurs retraités !



ACTION SOCIALE

Remise en cause de l'action sociale pour les retraités et actifs dans le besoin.

Le Gouvernement, dans son avant-projet de loi, réduit le cadre des bénéficiaires actuels.

En conclusion, le Gouvernement détruit le projet de l'USM et de la FEDEM. Il balaye d'un revers de main, la construction d'un régime qui garantirait des pensions correctes pour les retraités d'aujourd'hui et les futurs retraités.

Pour faire échec à ce projet remettant en cause l'avenant 21 à la Convention Collective Nationale, nous vous invitons à signer la pétition destinée au Gouvernement Monégasque

(Pétition à découper et à adresser à l'Union des Retraités de Monaco - 28 bd Rainier III - 98000 MONACO)

CARTE PETITION

Je soussigné(e)

dénonce la remise en cause le l'Avenant 21 à la Convention Collective Nationale du 13 décembre 2013, signé entre la Fédération des Entreprises Monégasques et l'Union des Syndicats de Monaco. Je rejette l'avant-projet de loi actuel dans son intégralité et demande au Gouvernement la construction d'un projet de loi respectant les termes de l'accord conclu entre l'USM et la FEDEM.

Date :

Signature :

Les activités ludiques de l'URM



Dans les conditions, précitées dans l'Edito, les ateliers théâtre, peinture, scrabble et photos sont réactivés sauf décisions officielles empêchant cette reprise d'activité.

Par contre le loto, le rami et la danse devront encore attendre. Il en est de même des participations aux spectacles, aux concerts, aux voyages, escapades, et sorties dominicales.

La reprise de nos permanences, les lundis après-midi et les mardis toute la journée permettront, si besoin, aux adhérents de venir nous trouver. Ils pourront aussi se servir de la bibliothèque participative, mise en place en fin d'année 2020.

Si nous n'avons pu tenir une grande partie de nos activités habituelles, comme le spectacle de fin d'année ou l'après-midi récréative et dansante du gâteau des rois, nous avons réussi à tenir la distribution des paniers de Noël, à la grande satisfaction des adhérents, dont la plupart n'ont pas manqué de nous remercier.

Remise des paniers de Noël

Afin de respecter les gestes barrières liés à la situation sanitaire, les paniers de Noël ont été remis aux adhérents lors du week-end du 19 et 20 Décembre 2020. L'équipe des bénévoles de l'URM s'est mobilisée durant ces deux journées afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions possibles.



Préparation de la salle et réception des colis ...

Panier de Noël
UNION DES RETRAITÉS DE MONACO

Le Président et la Vice-Présidente accueillent les adhérents. Explications sur le devenir de la retraite complémentaire et invitation à la signature d'une pétition

Désinfection des mains à l'entrée ! ...

Pointage des adhérents, paiement de la cotisation 2021, remise de la nouvelle carte ...

Remise des paniers de Noël ...

Signature de la pétition sur la retraite complémentaire



Union des Retraités de Monaco – 28 bd Rainier III – 98000 Monaco

Tél. (00 377) 93 50 22 12

Courriel : union-retraités@gmail.com

Rédaction : Angèle BRAQUETTI - Alex FALCE - Monique FERRETE - Dessins : Christian FERRETE

Photo : Michel BOTTERO – Maquette : Monique FERRETE – Impression : USM